

**4) Qui décide d'accorder le permis ?** - Le ministre (Antoine) du gouvernement wallon, qui accorde le permis, à la demande d'un autre ministre (Daerden) du même gouvernement, chargé du projet.

**5) La demande introduite ce 14 mai peut-elle être refusée ? - OUI !**

- soit parce que le gouvernement estime que le projet ne tient pas assez compte des recommandations de l'étude d'incidence ou bien que le projet n'est effectivement pas un bon projet pour Liège.

**L'enquête publique aura lieu du 18 juin au 18 août** : à nous tous de nous informer et de formuler les critiques justifiées.

- soit parce que le gouvernement prend enfin conscience de l'absurdité d'autoriser ce projet avant une étude globale et se donne le temps de cette réflexion globale (= MORATOIRE).

- soit parce que les citoyens se mobilisent pour exiger la suspension de ce projet, tant que l'étude globale n'aura pas été réalisée. A nous aussi d'utiliser les moyens légaux disponibles pendant l'enquête publique, pour remettre en question le projet, si l'étude d'incidences ne nous donne pas satisfaction !

**En conséquence :**

- **APPEL URGENT à TOUS et aux MEDIAS pour dire NON à la situation actuelle :**  
**AFFICHONS-NOUS !**
- **APPEL AU SOUTIEN financier DE NOS ACTIONS EN JUSTICE** par vos dons ou cotisations à l'asbl Groupement CHB - compte : 068-2220469-69
- **Pour les éventuels expropriés** : Il est prématuré d'accepter des propositions d'« expropriation à l'amiable ». Résister en refusant, en allant jusqu'au bout de la procédure légale prévue, est non seulement un droit garanti par la loi et la Constitution, c'est aussi une façon tout à fait légale et légitime pour chacun de gagner un temps précieux si on est contre le projet CHB, ou contre le projet CHB tel qu'il est mené !
- **S'AFFICHER, c'est s'associer à notre exigence de chercher ensemble les réponses nécessaires au bon devenir de notre région !**

**1) CHB n'est pas une urgence ! C'est l'étude globale des besoins de Liège (Ville ET périphérie) qui est urgente !**

**AFFICHONS- nous partout, (sur nos fenêtres, nos voitures)**

**NON** à l'autoroute  
OUI au MORATOIRE

**2) Convaincre nos élus politiques** : Notre tract est sans appel : Tout a été vérifié et intégré dans une réflexion globale. SVP, lisez-le !

Aucun de nos élus n'a pour l'instant de vue globale de l'ensemble des problèmes posés (habitat, emploi, mobilité, environnement, ...) sur l'ensemble de l'agglomération liégeoise : leurs déclarations sont fragmentaires, isolées, contradictoires, rivales d'une commune à l'autre, du centre de Liège à la périphérie. Cela n'est pas de la bonne gouvernance !

**AFFICHONS- nous pour CONVAINCRE ! C'est URGENT !**

**NON** à l'autoroute  
OUI au MORATOIRE

**3) Les premiers travaux ?** - Si nos dirigeants s'obstinent (de manière irresponsable) à s'opposer au MORATOIRE, si nous ne parvenons pas à faire entendre la voix de la raison, si nos procédures en justice sur base des procédures légales et démocratiques ne parviennent pas à les arrêter, les premiers travaux commenceraient au mieux en 2002. En 2009, nous élirons nos députés wallons: Convaincre, réussir à convaincre la prochaine majorité gouvernementale de l'urgence d'un MORATOIRE !  
(suite au verso)